

Bonne  
année !

# Profession EDUCATION

## CONGRÈS CFDT DE LILLE

« La cohésion est le fruit  
de volontés et d'efforts  
convergents et constants  
de la part de tous. »

Nicole Notat

Page 3



## Surveillants

Quel avenir pour ces étudiants  
nécessaires au bon fonctionnement  
des établissements ? page 4



## COLLÈGE

Une ambition  
pour l'an 2000,

page 3

## INTERNET

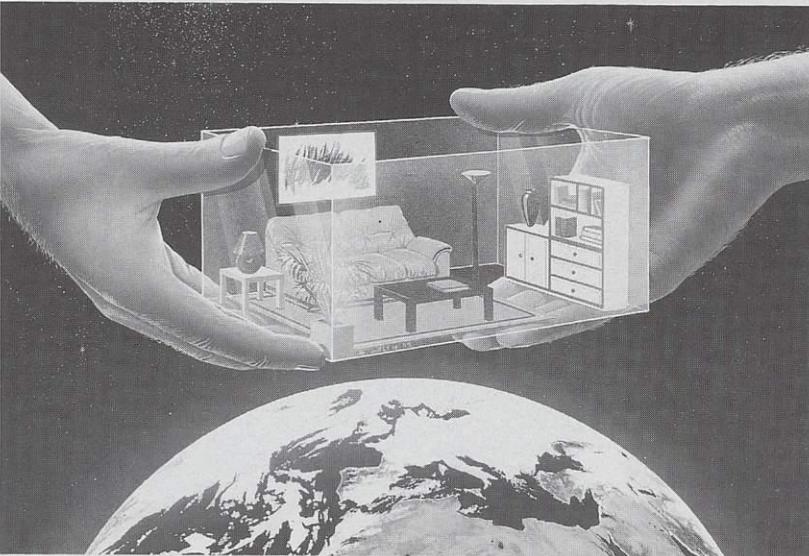
L'École ouverte  
de l'Internet, pour ouvrir  
le réseau à tous,  
L'invité, page 10

DEVIS GRATUIT

## AGS déménage tout le monde aux quatre coins de la terre.

Emballage, transports routiers, maritimes ou aériens, douane, dossier administratif\*, transport de voiture, etc. AGS vous assure en permanence le maximum de qualité et de sécurité en étant le responsable unique de votre déménagement outre-mer.

\*Facilités de paiement pour les fonctionnaires mutés dans les DOM-TOM et à l'étranger.



**NUMERO VERT** 05 05 05 47  
APPEL GRATUIT

Pour toute la Métropole



**AGS**

### Paris

11, bd Gallieni - 92230 Gennevilliers  
Tél. : (1) 40 80 20 20

### Londres

Tél. : (081) 9617595

### Nice

Tél. : 93 64 59 40

### Berlin

Tél. : 49(30) 4292865

### Marseille

Tél. : 91026240

### Prague

Tél. : (42.2) 841252

### Varsovie

Tél. : (48.22) 562555

### Montpellier

Tél. : 6747 0109

### Carcassonne

Tél. : 68 476161

### Lille

Tél. : 20 3153 71

### Le Mans

Tél. : 43 23 42 42

### Brest

Tél. : 98 20 3030

### Dinan

Tél. : 40 92 09 50

### Nantes

Tél. : 40 92 09 50

### Troyes

Tél. : 25 79 00 23

### Metz

Tél. : 87 30 05 72

### Lyon

Tél. : 78 77 54 33

### Grenoble

Tél. : 76 62 05 64

### Tahiti

Tél. : (689) 43 39 55

Agents à Djibouti et Saint-Pierre et Miquelon.

Depuis septembre 1997,  
un service pour tous

- ➡ L'actualité en direct
- ➡ Votre métier
- ➡ Des textes de référence
- ➡ Des renseignements pratiques

Le Sgen-CFDT sur Internet

Donnez votre avis !

Le syndicalisme en direct

Un site : <http://www.sgen-cfdt.org>

Une adresse électronique : [fede@sgen-cfdt.org](mailto:fede@sgen-cfdt.org)

## APRÈS LE CONGRÈS DE LILLE

## RETRouver le sens de l'ouverture

**A**u 44<sup>e</sup> congrès confédéral, qui s'est déroulé à Lille du 7 au 11 décembre, les délégués ont approuvé avec 73 % des mandats l'activité de ces trois dernières années. Ce quitus d'ampleur, rare dans l'histoire de notre organisation, tranche, bien entendu, avec le précédent congrès de Montpellier où le quitus n'avait pu atteindre les 50 %. Les quelque soixante-dix interventions, parfois vives certes, n'ont jamais été outrancières. Elles ont porté bien entendu sur l'activité mais aussi sur le fonctionnement démocratique et le type de syndicalisme mis en avant par la confédération.

## DES VOTES FIGÉS

Avec ce vote, la tonalité du congrès était donnée, puisque la quasi-totalité des autres votes qui concernaient soit les amendements, soit les résolutions, ont donné des résultats à l'identique. Tonalité trop forte, trop uniforme. C'est regrettable. Les débats aboutissaient à des votes figés qui se sont traduits dans l'élection du bureau national. Passage peut-être obligé après les soubresauts de ces dernières années, mais qu'il va falloir rapidement dépasser.



Michel Debon

« La cohésion est le fruit de volontés et d'efforts convergents et constants de la part de tous. C'est cet esprit qui imprégnera l'action du bureau national nouvellement élu. » Nicole Notat.

Nous l'avons dit à plusieurs reprises, la constitution de "Tous ensemble" après le mouvement social de novembre-décembre 1995 était probablement une étape nécessaire pour éviter le départ de nombreux militants et adhérents, tant le désarroi était important. Mais, au fil du temps, la stratégie de "Tous ensemble" a conduit à l'enfermement, à un comporte-

ment de bloc contre bloc. Manifestement, les camarades de cette mouvance ont pris conscience que "Tous ensemble" n'est plus adapté à la période. Il faut effectivement retrouver le sens du dialogue critique au sein même de la confédération. La CFDT a besoin de tous ses adhérents, de tous ses militants, des apports de tous. Et nous voulons retenir les paroles de Nicole Notat, après sa réélection au poste de secrétaire générale, lorsqu'elle a déclaré dans son discours de clôture que la « *cohésion est le fruit de volontés et d'efforts convergents et constants de la part de tous. C'est cet esprit qui imprégnera l'action du bureau national nouvellement élu : un BN qui aura à cœur de représenter l'ensemble de la CFDT, toute la CFDT. C'est sa volonté, c'est sa responsabilité.* » Gageure certes difficile, mais qui est

aussi le souhait du Sgen-CFDT.

Enfin, il faut retenir un aspect très positif de ce congrès : la candidate présentée par notre organisation, Raymonde Pieuch, a été élue au bureau national avec près de 90 % des voix. Le Sgen-CFDT pourra ainsi continuer de contribuer à l'élaboration de la politique confédérale. Notre camarade saura y être à la fois constructive, et critique lorsqu'il le faudra. Elle devra également contribuer à lutter contre tout ostracisme, contre tout apriorisme. L'ambition du Sgen-CFDT est bien de faire avancer un syndicalisme de propositions et de transformation sociale. Menons ensemble ce combat ! Le Sgen-CFDT a besoin de vous toutes et de vous tous.

Jean-Luc Villeneuve  
Le 17 décembre 1998

## SOMMAIRE

**3 ÉDITORIAL**  
Congrès CFDT de Lille

**4 ACTUALITÉ LE MOIS**  
Intervention du Sgen au congrès de Lille  
Collège de l'an 2000  
**5** La formation continue dans la Marne  
**6** MI-SE en action

**8 INITIATIVES**  
Sorties scolaires  
**9 NOTES DE LECTURE/PA**  
**10 L'INVITÉ**  
Laurent Chemla  
Selon les éditions, cahier spécial mutations 1999 numéroté de 1 à 8 et de I à VIII, cahier Écoles numéroté de I à IV.  
Couverture : Chambre noire

# Le Sgen au congrès de la CFDT

«La lutte contre toutes les discriminations est une préoccupation constante du Sgen. Notre fédération s'est par exemple régulièrement impliquée dans la mobilisation visant à soutenir les "sans papiers". Une issue doit être trouvée à cette situation difficile, douloureuse et d'ailleurs on peut regretter le manque de visibilité de la CFDT. Il a pu en être de même sur un certain nombre de dossiers sociétaux.

La montée de l'idéologie de l'extrême droite, et avec ses corollaires - le racisme et la xénophobie - a été et demeure une inquiétude permanente. Pour lutter contre ces fléaux, le Sgen a systématiquement mis en avant la lutte contre le chômage, contre la précarité, contre l'exclusion ainsi que, et c'est essentiel, pour l'éducation à la citoyenneté. Nous participons chaque année à la préparation de la semaine d'éducation contre le racisme, et nous nous sommes efforcés de contribuer à la réflexion menée par la confédération sur le racisme en entreprise. Nous avons constamment dénoncé la ségrégation exercée à l'égard de certains jeunes écartés délibérément des stages par les entreprises. Il s'agit bien d'un combat de tous les instants dans lequel l'École, lieu de socialisation, de confrontation, d'apprentissage du respect de l'autre a un rôle clé.

## LES ENJEUX SCOLAIRES SONT DES ENJEUX SOCIAUX

Pour le Sgen, on le voit bien, les enjeux scolaires sont aussi des enjeux sociaux et c'est pourquoi nous avons pesé pour que l'École soit davantage présente dans la loi contre l'exclusion. Non seulement l'accès à la formation et à l'éducation, mais aussi l'accès à la démocratisation de tous les jeunes animent nos choix dans la transformation nécessaire de l'école, du collège ou du lycée. Les mouvements récents des lycéens démontrent si besoin était la nécessité urgente de transformer les lycées. Et, face à l'organisation majoritaire et corporatiste

**Le 44<sup>e</sup> congrès confédéral de la CFDT s'est tenu à Lille du 7 au 11 décembre 1998.**

**Voici l'intervention prononcée, au nom de la fédération des Sgen, par Jean-Luc Villeneuve, son secrétaire général.**



Michel Débon

dans le milieu, il n'est pas facile d'aller à contre-courant pour soutenir les propositions positives du rapport Meirieu.

Les processus de ségrégation sociale qui traversent la société ne sont pas sans peser sur l'École. Et on demande beaucoup, de plus en plus même à l'École. Si on ne peut attendre qu'elle règle les problèmes de société, elle n'a pas pouvoir ni de créer ni de supprimer des emplois. Le Sgen s'efforce de mettre en avant un certain nombre de pistes pour que l'École remplisse mieux ses fonctions sociales, culturelles, démocratiques, économiques et sa mission d'intégration, de lutte contre les inégalités. Le choix de la politique des zones d'éducation, cette idée du Sgen, mise en place sous le ministère d'Alain Savary, s'inscrit dans cette logique. Cela consiste à donner plus et mieux à ceux qui ont le moins. Dans la plupart des cas, les Zep ont fait leurs preuves pour réduire l'échec scolaire.

Il y a nécessité de mener une politique institutionnelle articulant, à l'échelon local, les différents départements ministériels, les collectivités locales, le tissu associatif... La réussite des Zep passe nécessairement par une articulation avec une véritable poli-

tique de la Ville et l'exigence de cette "mixité sociale", indispensable pour que vive une société démocratique.

L'actualité récente nous amène à être inquiets sur la relance de la politique Zep. L'insuffisance des moyens et l'ambiguïté dans les choix faits menacent les fondements de ce dispositif.

L'attitude du Sgen n'est pas de réclamer des moyens, encore des moyens, toujours plus de moyens. Il n'en demeure pas moins que la transformation du système scolaire, la mise en place d'une plus grande démocratisation - nous pensons par exemple à une véritable politique de santé scolaire - ne pourront se faire à moyens constants.

Aussi le dogme gouvernemental actuel du gel de l'emploi public n'est pas tenable qu'il s'agisse de politique éducative ou qu'il s'agisse de l'emploi.

Concernant l'emploi, le Sgen s'est totalement inscrit dans la priorité confédérale.

Il y a fort longtemps que nous nous opposons aux heures supplémentaires et que nous demandons leur transformation en emplois (plus de 700 000 heures, rien que dans le second degré !).

## UN PLAN DE TITULARISATION POUR LES MA

La lutte contre la précarité s'inscrit, bien entendu, dans cette priorité à l'emploi.

Le développement de la précarité est inquiétant. Vous connaissez les maîtres auxiliaires, pour lesquels nous réclamons un plan de titularisation sans concours, y compris pour les MA étrangers, mais le nombre des contractuels formateurs, techniciens, administratifs et de services, et les vacataires ne cesse de croître. Nous sommes à l'initiative d'un collectif "Tous pour l'emploi" avec la FAEN

et la CGT, et tout dernièrement avec la Fen et la FSU. Enfin, dans le cadre de la démarche confédérale sur la réduction du temps de travail, le Sgen s'est engagé avec détermination dans cette voie : une résolution sur ce thème a été adoptée lors de notre dernier congrès.

Pour le Sgen, cette réduction créatrice d'emplois et la transformation des métiers de l'éducation sont liées.

Au cours de ces dernières années, nous sommes intervenus régulièrement pour que cette revendication des 32 heures soit portée au niveau interprofessionnel, tant pour le public que pour le privé. Nous avons certes apprécié l'initiative récente de l'Uffa, mais il faudra être encore plus volontariste car la RTT est loin d'être gagnée dans notre secteur.

## ACCEPTER LA CRITIQUE, SAVOIR ÉCOUTER

Enfin, je terminerai en disant qu'il est indéniable que certains aspects de la stratégie confédérale, tant en novembre-décembre 1995 que lors du mouvement des chômeurs en 1997, ont suscité soit un malaise, soit une crise de confiance auprès d'adhérents et militants du Sgen. Il faut leur redonner cette confiance indispensable. Cela peut et doit, en particulier, passer par davantage de débats dans des réunions ou dans la presse syndicale, notamment dans *Syndicalisme Hebdo*.

Accepter la critique, savoir écouter, avoir la volonté de rechercher collectivement des synthèses sont indispensables à la démocratie.

La politique des débats amorcée par la confédération est positive, il faut aller plus loin encore.

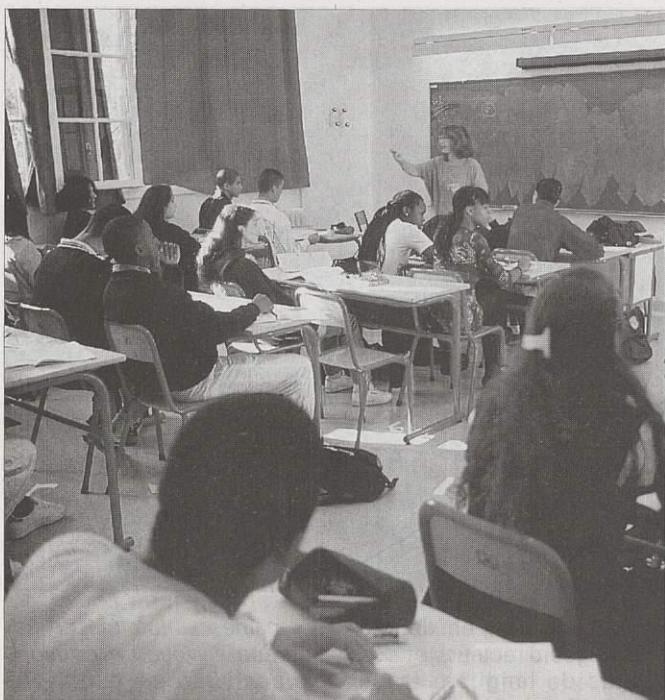
Dans le respect du fédéralisme, et des règles de fonctionnement, donner du sens au débat afin que tous les adhérents se sentent solidaires d'une décision, quand bien même ils ne la partageraient pas, est bien une ambition majeure que nous devons tous avoir. C'est en tout cas celle du Sgen.»

## COLLÈGE DE L'AN 2000

## LES GRANDES MANŒUVRES

Transformer le collège est une ambition pour l'an 2000. Sa réussite requiert que le rôle du collège soit précisé et que le dispositif mis en place permette un réel débat démocratique.

Ces conditions sont-elles réunies ?



Chambre noire

**T**ransformation du collège en profondeur ou simple replâtrage ? Le texte d'orientation générale élaboré après consultations des organisations syndicales ne permet pas de se prononcer avec certitude. En effet, il semble hésiter sur le rôle du collège : amener tous les

élèves à atteindre un seuil que l'on doit déterminer ou préparer la diversification ultérieure des voies de formation. Pour le Sgen-CFDT, ces deux missions sont celles du collège mais la première est prioritaire. On peut même dire que la seconde sera d'autant mieux réalisée que le premier objectif (faire acquérir à tous les élèves les savoirs, savoir faire et savoir être jugés indispensables à la fin de la classe de 3<sup>e</sup>) aura été complètement atteint.

Quant au dispositif aboutissant à la transformation, il a été présenté par Ségolène Royal lors de sa conférence de presse du 14 décembre. Il prévoit des débats académiques précédés d'une enquête.

Un questionnaire sera proposé à tous les établissements et un débat organisé par le comité de pilotage (voir com-

## PILOTAGE

Quatre personnes constituent le groupe de pilotage : François Dubet (qui en assure la direction) et Marie Durut-Bella sont des chercheurs (sociologues), Alain Bergougnoux est inspecteur général et Roger-François Gauthier est président du Centre national de documentation pédagogique.

position ci-contre) élargi dans cent collèges volontaires à partir de la fin janvier. Ils devront élaborer une réponse collective, mais les personnels de l'établissement qui le souhaitent pourront aussi faire une réponse individuelle. Les deux à trois mille réponses seront dépouillées et codées dans les inspections académiques et centres départementaux de documentation pédagogique (CNDP) puis centralisées au CRDP de Poitiers qui assurera la logistique informatique. Un site Internet permettra à chacun d'accéder à une banque de données et aux résultats des enquêtes dans les collèges. Il permettra aussi de recueillir des avis et contributions.

## ENQUETE, PUIS DÉBATS

Cette phase d'enquête sera suivie de débats académiques puis d'une journée nationale en mai où seront présentées les conclusions et annoncées les premières mesures.

Pour le Sgen-CFDT, un panel plus large que celui qui a été retenu (un seul établissement par département), garantirait de meilleures bases aux débats, académiques notamment. Le dispositif Internet permet un large accès aux données et l'expression de nombreuses réactions. Toutefois, il peut aussi bien permettre de développer un effet boule-de-neige faisant obstacle à un véritable débat démocratique. Enfin, on peut s'interroger sur la capacité à dépouiller les questionnaires, dont les questions sont totalement ouvertes, dans des délais aussi courts.

Daniel Mansoz

## EN BREF

## LE JEU DES MILLE FRANCS

Une décision démagogique de plus ! Attribuer une prime de mille francs aux personnels administratifs qui ont en charge les nouveaux dossiers (emplois-jeunes, colloque, déconcentration) ne résout rien. C'est une manière d'éclater les vrais problèmes : manque de personnels, surcharge et mauvaises conditions de travail. On comprend l'exaspération et la grogne des personnels. Une prime n'est pas une réponse suffisante ni satisfaisante. Le Sgen-CFDT revendique la réduction des inégalités salariales et indemnitàires, la reconnaissance des personnels sans discrimination, la résorption de la précarité, des conditions de travail dignes d'un service public de qualité. Rien à voir avec cette grande loterie où les personnels n'ont, en fait, rien à gagner !

## CONCOURS 1999

3000 postes non pourvus aux concours 1998, 3000 postes en moins aux concours 1999 ! Mesure simple, dictée par la volonté d'un affichage des recrutements réels. Le ministère prétend que cette amputation n'aura aucune conséquence sur les taux d'encadrement, du fait d'une diminution du nombre de départs à la retraite et d'une augmentation du taux de rendement des concours. Par ailleurs, il affirme prendre les mesures pour limiter les désistements entre concours. Depuis la rentrée 1998, le Sgen-CFDT revendique une conférence nationale sur l'emploi à l'Éducation Nationale. Il est aujourd'hui indispensable qu'un état des lieux précis par discipline soit réalisé, intégrant le réemploi des maîtres auxiliaires et des nouveaux auxiliaires, une vraie politique du remplacement et les évolutions à prendre en compte. Sans cet état des lieux qui, seul, peut rendre compte de la complexité de la situation, il est vain de mettre en place une politique de recrutement sérieuse et acceptable par le Sgen-CFDT.

## LES BIBLIOTHÈQUES EN GRÈVE

Les personnels des bibliothèques, à l'appel de quatre syndicats dont la CFDT (Sgen et Culture), ont fait grève et ont manifesté le 4 décembre dernier. Ils revendentiquent un "collectif budgétaire" pour un repartage de la catégorie C qui aboutirait dès 1999 à porter la proportion de magasins en chef à 30%, une augmentation de 50 % de la prime de sujexion spéciale dès 1999 et l'assurance d'un plan d'intégration de la totalité des bibliothécaires adjoints dans un corps supérieur.

## LE MOIS

## EN BREF

COÉDUCATION,  
UN SUJET BRÛLANT

La FCPE a organisé les 28 et 29 novembre 1998 un colloque sur "la co-éducation : une exigence pour la réussite de tous les jeunes". Sujet passionnant et passionné : l'échange fut parfois vif entre la salle et les intervenants, entre la salle et les organisations syndicales invitées. Chacun - personnel de l'Education nationale ou parent - doit dépasser ses a priori, savoir écouter, comprendre, chercher avec l'autre des solutions aux problèmes existants.

*L'École, c'est l'affaire de tous ! Le Sgen-CFDT l'a dit clairement lors de ce colloque et les délégués FCPE ont largement approuvé. Le jeune doit aussi être partie prenante de ce dialogue : les délégués lycéens l'ont dit, le Sgen-CFDT aussi.*

## LE LOUVRE S'ENRICHIT

Une remise en cause de la notion de service public. Le musée du Louvre, en partenariat avec le ministère de l'Education nationale et un éditeur, ouvre un site payant sur Internet. Permettre à chacun, là où il se trouve, d'accéder aux richesses du patrimoine national que gère le musée du Louvre est positif. L'est beaucoup moins, le fait que cela induise un coût financier pour les écoles et établissements scolaires.

*Il n'est pas admissible que le patrimoine national soit un moyen pour certains de se faire de l'argent. Le ministère de l'Éducation nationale se doit d'offrir, conformément à la loi sur la gratuité, l'accès aux richesses du patrimoine national à tous, et sans bourse délier.*

## ÉLECTIONS

Au Cneser (Enseignement supérieur), le Sgen-CFDT confirme sa seconde place en conservant ses cinq sièges : deux au titre des professeurs et personnels assimilés (collège A), deux au titre des autres enseignants chercheurs, enseignants et assimilés (collège B) et un au titre des personnels (Atoss). Dans le collège des bibliothécaires, un second tour sera nécessaire pour pourvoir le seul siège.

Pour les personnels de direction, avec 7 % des voix, le Sgen-CFDT progresse d'environ 2 points. Il dépasse nettement l'Amicale des proviseurs et se rapproche sensiblement du SPDLC. Même s'il reste loin derrière le SNPDEN, il n'est pas illusoire de viser la deuxième place dans la catégorie lors des prochaines élections.

## ACTION DANS LA MARNE

## FORMATION CONTINUE

Les problèmes de carte scolaire sont criants dans la Marne. Témoin, cette réduction drastique des moyens de formation continue décidée par l'inspecteur d'académie.

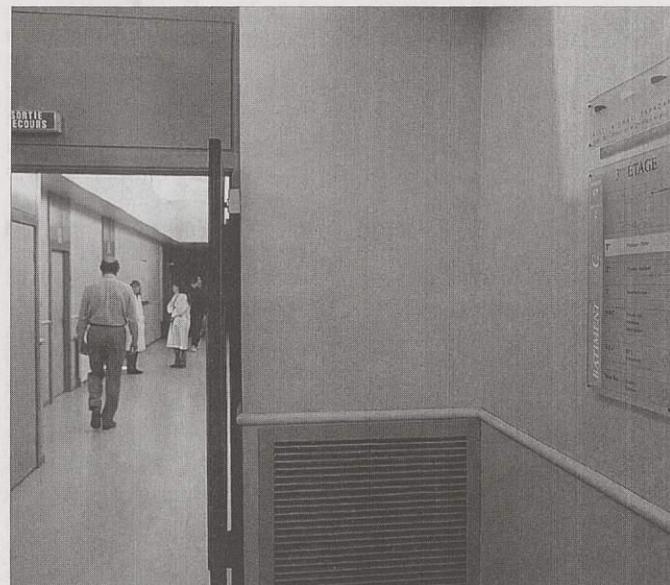
Le Sgen-CFDT a réagi.  
Une solution en vue ?

**L**a carte scolaire pour 1999 est mal partie. Témoin, l'affaire de la formation continue dans le département de la Marne. Après une première réduction du nombre de stage de formation continue décidée par l'Inspecteur d'Académie, le comité technique paritaire départemental s'est à nouveau réuni le 12 novembre pour statuer sur les stages retenus pour le plan de formation 1998-99.

Le département de la Marne présente un déficit en personnel. « Le recours à la liste complémentaire était bloqué par le ministère et, par le jeu des différents congés et départs en retraite, il y a 33,5 personnes à trouver d'ici Noël explique Jean-Claude Portelette du Sgen-CFDT de la Marne. L'inspecteur d'académie a donc décidé de ponctionner ces moyens dans ceux de formation continue. »

Après une interruption de séance et la lecture d'une déclaration commune Sgen-CFDT/SnulIPP-FSU, puis d'une déclaration Sgen-CFDT, les représentants du personnel ont voté contre ce plan de formation (ou plutôt la peau de chagrin qui en résulte).

Bilan, quatre cent cinquante deux des enseignants qui avaient demandé et obtenu leur stage en sont privés. Une remise en cause inadmissible de la formation continue tant pour les personnels que pour les formateurs. C'est aussi un déni du relevé de conclusion que le Sgen-CFDT a signé le 30 juin dernier avec Claude Allègre. Pour l'instant, il n'y a plus, dans le département, de for-



Chambre noire

mation continue en dehors des stages directeurs et des stages de langues, (tous obligatoires). L'inspecteur d'académie se réserve la possibilité de ponctionner encore les moyens de remplacement réservés à la formation continue et de supprimer encore d'autres stages si les besoins en remplacement le nécessitent. La situation pour l'année prochaine a toutes les chances, si on peut dire, d'être aussi difficile. Trente postes seront à pourvoir suite aux départs en retraite.

GRÈVE DE TOUS LES  
ENSEIGNANTS

« La formation continue est un droit et une nécessité pour les personnels. La formation continue, ainsi saillante, comment pourrons-nous nous former pour améliorer le service public d'éducation, comment pourrons-nous bénéficier des 36

semaines statutaires de formation ? Nous ne pouvons laisser bafouer ainsi nos droits et les accords signés », s'indigne Jean-Claude.

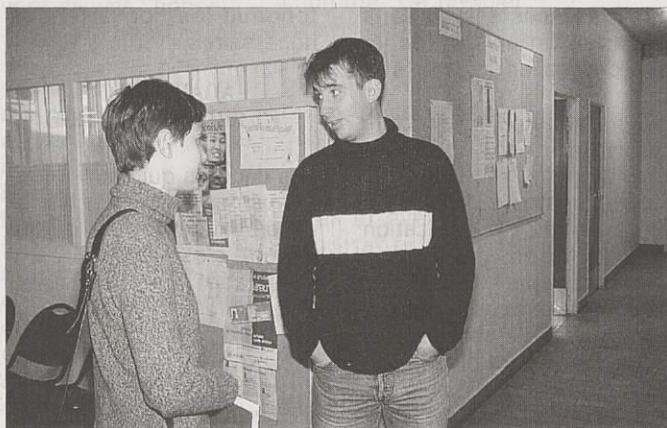
Pour protester, les personnels en brigades de remplacement ont décidé de se mettre en grève la semaine du 16 au 21 novembre. Le mouvement a touché la totalité de ces enseignants. L'intersyndicale a décidé de poursuivre l'action le 23 novembre par une grève de tous les enseignants (suivie à 50 %) et par une demande d'audience au ministère le mercredi 1<sup>er</sup> décembre. Cette entrevue a déçu énormément ; les représentants des organisations syndicales de la région ont été reçus par des sous secrétaires pas au courant de la situation dans les départements. Aux dernières nouvelles, la liste complémentaire, serait rouverte. Mais pour combien de postes ?

## MISE

## EN BREF

**QUEL AVENIR POUR LES PIONS ?**

Certes, les surveillants surveillent, mais ils étudient aussi. Leur réussite passe par des conditions d'exercice adaptées dans les établissements scolaires. Réflexion et concertation doivent présider à une réforme de leur statut. C'est la démarche préconisée par le Sgen-CFDT. Il est temps pour Claude Allègre de la suivre.



Chambre noire

**L**es maîtres d'internat et surveillants d'externat (MI-SE) ont massivement fait grève ces dernières semaines pour manifester leur inquiétude face aux mesures prises, sans aucune explication, par le ministère : redéploiement de 3300 emplois de MI-SE en crédits de suppléance au budget

1999 et recrutement de 3000 MI-SE à mi-temps (prioritairement étudiants en première année d'IUFM) dans le cadre du plan d'urgence lycée. Inquiétude aussi devant l'arrivée massive d'aides éducateurs qui, bien que moins bien rémunérés, effectuent pendant 39 heures des tâches qui souvent couvrent leurs champs d'intervention et qui donc peuvent facilement les "remplacer" à très court terme. Dans ces conditions, l'annonce d'une réforme de leur statut sans que soit indiqué le calendrier et engagée la réflexion avec leurs élus n'est pas des plus rassurantes. Claude Allègre récolte encore une fois les fruits de ce qu'il a semé par des propos simplistes, à l'emporte-pièce.

**UN EMPLOI IMPORTANT  
POUR LES JEUNES**

Le dossier MI-SE est un dossier complexe qu'il faut appréhender ainsi, au risque d'occulter une partie des problèmes posés et de formuler de mauvaises solutions.

L'emploi comme MI-SE correspond à une aide sociale importante pour des jeunes étudiants, mais c'est aussi trop souvent, compte tenu de la charge de travail, une cause d'échec universitaire aggravée... Il est donc nécessaire de prendre des décisions précises sur le statut étudiant avant de penser réformer le statut des MI-SE. Assurer un service de 28 ou 32 heures est inconciliable avec la poursuite d'un cursus aujourd'hui. Il faut donc revoir la nature des tâches et la durée hebdomadaire des MI-SE qui sont avant tout étudiants. Ils sont avec d'autres adultes (appelés du contingent, aides éducateurs...) indispensables au bon fonctionnement des établissements scolaires. Une diminution de leur temps de service impose donc une mise à plat des besoins des établissements scolaires.

Le Sgen-CFDT réclame une réflexion alliant la définition d'une politique d'aide sociale aux études et la redéfinition des fonctions confiées aux surveillants dans les établissements scolaires. Ce n'est qu'alors qu'il faudra moderniser le statut des MI-SE (qui date de 1937) dans la concertation. Depuis des années, le Sgen-CFDT réclame l'ouverture de ce chantier, ce qui nécessite que tout soit mis sur la table sans tabou. La "méthode" utilisée par le ministre sur ce dossier est catastrophique, mais le recours à la grève dans ces conditions a-t-il mieux servi la cause des MI-SE ? Le risque est grand que le dossier soit "gelé" pour longtemps.

Christian Janin

**ENSEIGNEMENT  
PROFESSIONNEL**

*La charte de l'enseignement professionnel, prévue initialement pour l'automne, est repoussée au début de l'année 1999. Une étude sur des réformes est engagée. Parallèlement à la mission Bancel sur la redéfinition du métier et aux suites du rapport Marois, Daniel Bloch entreprend une réflexion sur l'organisation des LP. Redéfinition des objectifs des formations, réforme des conditions de l'apprentissage, rénovation des modalités des examens et de l'évaluation, BTS et LP... font partie du programme. Ces réformes risquent d'entraîner des répercussions sur les modalités de service des enseignants notamment en termes d'annualisation.*

*Comme le proposait le Sgen-CFDT, la question d'un "statut de l'élève" est posée par le ministère.*

**CARTE DES ZEP**

*Une méthode assez désastreuse ! Le dispositif de redéfinition de la carte des Zep a atteint des sommets de confusion début décembre quand, dans un certain nombre d'académies, les élus aux comités techniques paritaires ont découvert des classements de collèges élaborés sur la base de critères non discutés et qui devraient déboucher sur une carte de l'éducation prioritaire, dont la cohérence et le bien fondé n'étaient pas toujours évidents. La mobilisation s'est développée en plusieurs endroits sous des formes diverses dont la grève. Le Sgen-CFDT a immédiatement interpellé le ministère pour demander que l'on n'arrête pas la carte sans une véritable concertation préalable. Une rallonge budgétaire a semble-t-il permis de régler un certain nombre de cas.*

**RECHERCHE**

*Les personnels de la Recherche étaient à nouveau nombreux dans les rues de Paris le 3 décembre et diverses formes de "manifestations" ont été développées en province. L'entrevue à Matignon s'est tenue autour de trois axes définis préalablement par l'intersyndicale : retrait des projets de décret et report du prochain conseil interministériel ; demande d'un débat national sur l'évolution de la recherche publique ; fin de la politique de gel de l'emploi. Elle n'a pas permis de faire évoluer la situation. Le 14 décembre, lors de la journée organisée par le Comité national de la recherche scientifique, le directeur de la Recherche n'a pas caché que les intentions du ministère n'avaient pas changé !*

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**

Jean-Luc Villeneuve

**RÉDACTEUR EN CHEF**

Michel Debon

**SECRÉTAIRES DE RÉDACTION,  
MAQUETTE**

Vincent Fabre,

Catherine Hirschmuller

**COMITÉ DE RÉDACTION**

J.J. Biger, I. Conversin,  
F. Lebocey, R. Piéuchet,  
C. Renaud, P. Taurisson

**FLASHAGE**

Frapada (Paris XIV<sup>e</sup>)

**IMPRIMERIE**

ETC, Yvetot (76)

**CPPAF 440 D 73 S****ISSN 1143-2705**

Fédération des Syndicats Généraux de l'Éducation Nationale et de la Recherche publique

47/49, av. Simon-Bolivar

75950 Paris cedex 19

Télé : 01 40 03 37 00

Fax : 01 42 02 50 97

Internet : <http://www.sgen-cfdt.org>  
[fede@sgen-cfdt.org](mailto:fede@sgen-cfdt.org)

## L'heure de la sortie



**Les classes de découverte, c'est l'aventure mais c'est aussi la culture ! Elles permettent d'apprendre à mieux connaître et mieux se connaître, soi tout seul et soi avec les autres, et de pouvoir envisager le monde, ses curiosités et ses dangers éventuels.**

À vouloir trop réglementer, la circulaire de septembre 1997 semble freiner cet élan.

### LE FREIN AUX SORTIES SCOLAIRES

Depuis la parution en septembre 1997 de la nouvelle circulaire sur les sorties scolaires, les discussions et les controverses ont animé les salles des maîtres.

Réglementant toutes les sorties et faisant suite à l'accident du Drac, ce texte a projeté un éclairage négatif sur les sorties.

Avec un repli sur le sécurité et l'accroissement des procédures administratives d'autorisation, le risque de voir diminuer les initiatives dans ce domaine était annoncé. Plus d'une année après la mise en application de cette circulaire, quelles incidences peut-on constater sur les sorties en général et les classes de découverte en particulier ? Difficile à apprécier car les derniers chiffres disponibles datent de 1995. Les orga-

nismes engagés dans ces activités donnent cependant des indications qui, tout en étant partielles, renseignent sur une tendance générale. En matière de sorties régulières sans nuitée, après une période de doute voire de gel lors de la parution des textes, les écoles ont retrouvé un rythme plus habituel. Mais les collègues interrogés disent rencontrer plus de difficultés pour les organiser et tous les transporteurs sont unanimes pour constater une baisse sensible de leur activité.

Pour les classes de découverte, la situation est à la fois plus complexe et plus inquiétante.

Le terme de classe de découverte a disparu de la terminologie des sorties, les centres d'accueil doivent obtenir un agrément selon des critères

**T**out ne s'apprend pas en classe. Cette phrase qu'on pourrait attribuer à nombre de pédagogues célèbres, figure en tête d'une circulaire sur les classes d'environnement. C'est aussi la conviction de nombreux enseignants qui, chaque année, organisent avec leurs classes des séjours de découverte. Étudier les différents milieux à partir de manuels scolaires et compléter ses connaissances à l'aide de la documentation de l'école est certes conforme aux textes.

Mais constater en direct le mouvement réel des marées ou pénétrer l'économie locale construite à partir de l'élevage pour la fabrication de fromages, c'est pour l'élève accéder à une réalité complexe dans laquelle il est capable d'établir des liaisons qui ne sont plus seulement théoriques. Appréhender ainsi une réalité inconnue, c'est permettre aux enfants d'établir les liens qui construisent le sens des savoirs et d'affûter le regard qu'ils portent sur le monde.

La séparation suscite parfois des réticences de la part des élèves ou des familles qui

ont peur de cet environnement inconnu auquel ils seront confrontés. L'enfant coupé de son milieu habituel doit développer ses capacités d'adaptation ainsi qu'une prise en charge de soi quotidienne.

S'habiller seul, gérer le moment du réveil aussi bien que celui de son endormissement, c'est aussi de cette façon que les enfants accèdent à plus de responsabilisation et construisent en autonomie les compétences nécessaires.

### ADAPTATION ET PRISE EN CHARGE

Les dangers qui sont redoutés par les enfants et les familles existent, mais ce qui importe c'est la capacité à y faire face, à les maîtriser. Apprendre à traverser la rue avec un maximum de sécurité ne peut se faire qu'en traversant la rue. Former les élèves à la prise de risques, leur apprendre à les gérer, permettra beaucoup plus sûrement de limiter ces risques.

Cela évitera ces moments de panique dus à la peur, au manque de confiance en soi et qui sont bien souvent des causes d'accidents.

Conduire un poney en connaissant les difficultés, en évaluant les risques et atteindre l'enclos sans encombre, aura des effets positifs formateurs et durables.

Partir en classe de découverte est d'autant plus important et nécessaire lorsque cela permet de lutter contre des inégalités sociales et que cela offre aux enfants la possibilité de découvrir d'autres milieux et de pratiquer des activités auxquelles ils n'ont pas accès habituellement.

Ce qui ne les empêchera pas de remarquer au retour, alors qu'ils avaient particulièrement apprécié l'immense prairie qui leur servait de cour de récréation qu'ils sont contents de retrouver leur immeuble, leurs quartier et leurs famille.

**Joëlle Vasnier**

## L'HONNEUR ET LA CONSCIENCE - CATHOLIQUES FRANÇAIS EN RÉSISTANCE 1940-1944

Alors que l'Église choisit le silence ou la collaboration, des voix s'élèvent chez les catholiques pour combattre la domination nazie. Paul Vignaux fait partie de tous ceux qui vont sauver l'honneur du catholicisme en refusant d'obéir à la hiérarchie de l'Église et en s'engageant dans le combat contre la bête immonde.

Bernard Comte met en lumière le combat de ces femmes et de ces hommes qui, imprégnés du catholicisme, ont refusé de se résigner et d'obéir docilement à la hiérarchie ecclésiastique. Alors que leur itinéraire politique les sépare, ils vont se retrouver ensemble pour dire non, au nom de leur foi catholique et de leur foi en l'homme. Dans ce combat, on retrouvera Edmond Michelet, l'historien, Gaston Tessier, le syndicaliste, Honoré d'Estienne d'Orves, le monarchiste, Pierre Challet, le théologien jésuite, Stanislas Faurel, l'écrivain, et aussi Paul Vignaux.

Bernard Comte explore, dans son livre, les réseaux d'influence et les circonstances qui ont conduit ces catholiques à s'engager, quel que soit leur itinéraire politique, théologique et spirituel.

La Résistance est complexe et n'appartient pas plus à une chapelle qu'à une autre, qu'elle soit gaulliste, communiste, catholique ou autre. La Résistance est une foi en l'Homme qui n'exclut pas la foi catholique.

L'honneur et la conscience- Catho-

liques français en résistance 1940-1944. *Bernard Comte, Les éditions de l'Atelier, 130 F, 304 pages*

## ENCYCLOPÉDIE DES DROITS DE L'HOMME

Le projet de la Fondation internationale des droits de l'homme est d'écrire une encyclopédie des droits de l'homme. Ce premier livre en est le sommaire ; il constitue également l'appel à contribution. Il comprend des listes de mots clés, de thèmes, de personnalités, de dates et événements importants. À cet égard, dans l'attente de l'encyclopédie - qui sera disponible sur CD-Rom - ce premier volume est un ouvrage de référence à mettre entre toutes les mains. Indispensable en CDI.

*Encyclopédie des droits de l'homme. Sommaire - Marc Agi, publié par la Fondation internationale des droits de l'homme, l'Arche de la Fraternité (Paris-La Défense). L'ouvrage est disponible gratuitement au 01 49 07 27 60.*

## LES INSPECTEURS DES ÉCOLES PRIMAIRES (1835-1995)

L'auteur, Jean Ferrier, est aujourd'hui inspecteur général. Il a été notamment inspecteur d'académie et directeur des écoles. Son livre est la reprise d'un travail de thèse fort bien documenté qu'on ne peut que vivement recommander.

L'ouvrage comprend une étude historique minutieuse (tome 1). C'est ensuite une analyse détaillée des fonctions et missions des inspecteurs du 1<sup>er</sup> de-

gré (tome 2). Tout y est passé au crible : le recrutement, la formation, l'environnement, mais aussi l'inspection. Sur ce dernier sujet, après le rappel du cadre réglementaire, les pratiques sont détaillées (tome 2) ; on y trouve même une présentation des positions du Sgen-CFDT (tome 1). Les nombreux éléments statistiques, le travail d'enquêtes et les documents historiques témoignent de la rigueur scientifique de l'ouvrage.

*Les Inspecteurs des écoles primaires 1835-1995 - Jean Ferrier, 2 tomes, série Références, éd. L'Harmattan.*

## INTERVENIR EN FORMATION

Jean-Paul Martin et Emile Savary sont formateurs consultants au centre académique de formation continue de Nantes. En trente-cinq fiches pratiques, ils proposent des réponses concrètes aux questions de tout formateur intervenant avec un public adulte : quels aspects traiter en priorité ? quelles méthodes ? quels outils ? comment vérifier que les stagiaires ont assimilé ? comment mesurer les effets de la formation ? comment gérer un groupe ?

Un ouvrage de base pour tous les formateurs d'adultes débutants ou occasionnels... et sans doute pour bien d'autres. Une méthode claire aussi pour les formations syndicales !

*Intervenir en formation, 12 clefs pour préparer, animer, évaluer, Jean-Paul Martin, Émile Savary, éd. Chronique Sociale (7 rue du Plat, 69002 Lyon), 92 F.*

## PETITES ANNONCES

Annonces gratuites pour les adhérents (joindre la bande adresse de Profession Education), payantes pour les autres : 40 francs la ligne de trente signes.

■ 73 - Classes Vanoise Automne et hiver 1998-99  
*Classe rousse "Parc national" de 164 à 191 F/j  
 Classe de neige et PAE neige de 249 à 270 F/j  
 Dossier CIS,  
 Maison de la montagne 73480 Lanslebourg  
 Tél : 04 79 05 92 30*

■ 05 - Abriès (1500 m), parc régional du Queyras, app. T2 4/5 pers., tt conf., vue, soleil, ttes poss. de sports d'hiver.  
 Tél : 04 67 37 77 65

■ 05 - Briançon (Hautes-Alpes 1326 m), app. récent 4/6 pers. tt confort avec parking, 1 km du centre, prox. stations et SNCF. Ttes périodes, tarifs selon périodes.  
 Tél/Fax : 04 92 20 20 67

■ 05 - Briançon, F2, 5 pers. + garage, février mars, 2 800 F/sem.  
 Tél : 04 92 20 03 50 (heures repas et soir)

■ 06 - Roquebrune Cap Martin, studio + ch. 4 pers. tt conf., terrasse plein sud, accès direct à la mer, garage, sem. ou quinz. de janv. à mai.  
 Tél : 03 20 24 91 19

■ 07 - Sud-Ardèche, app. tt confort 4/5 pers., juillet-août, 1 200 F/sem., 2 200 F/quinz.  
 Tél : 04 75 35 56 34 ou 04 75 93 06 25

■ 13 - La Ciotat Plage, F3, 300 m de la mer, RdC, très calme, jardin clos, parking privé, 1 800 à 2 500 F/sem.  
 Tél : 04 76 24 70 58

■ 30 - App. 4 pers. ds maison indiv., petit village des Cévennes.  
 Tél : 04 66 25 76 97

■ 63 - La Bourboule, tte saison, sem., W.E., cure, T2 aménagé 5 pers., centre ville, balades, ski, 900 à 1 500 F la sem.  
 Tél : 02 41 69 86 80

■ 06 - Terrain 1 956 m<sup>2</sup> dans pinède, constructible (C.U.), La Doire de Seranon, 30 km de Grasse, 15 km de Gréolière, prix : 100 000 F.  
 Tél : 04 92 09 18 78

■ 06 - Nice, 2 pièces avec jardin privatif dans villa, app. 40 m<sup>2</sup>, jardin 50 m<sup>2</sup>, quartier Saint Sylvestre, 400 000 F.  
 Tél : 04 92 09 18 78

■ 11 - Castelnau-d'Aspet, maisonnette de ville, 3 pièces, courette, 4 U.  
 Tél : 05 61 40 21 56

■ 22 - Région Cap Fréhel, ds bourg calme, 2 maisons traditionnelles rénovées, cour, parking, petit jardin, prix : 55 U et 35 U.  
 Tél : 02 98 87 03 17 (heures repas)

■ 31 - Toulouse, T4, 75 m<sup>2</sup>, cuisine équipée, dans rés., espaces verts, prox. commerce, universités et accès rocades, 26 U.  
 Tél : 05 61 39 09 65

■ 44 - La Chapelle-sur-Erdre, près Nantes, maison sur terrain arb. 1 000 m<sup>2</sup> avec 2 app. séparés par garage 25 m<sup>2</sup>; 1er app. avec véranda 13 m<sup>2</sup> = RdC 74 m<sup>2</sup> (séj., cuis. aménagée, ch., Sdb, WC, placard) + étage 45 m<sup>2</sup> (3 ch., Sdb/WC); 2e app. = RdC 30 m<sup>2</sup> (séj./ch., cuis., Sdb/WC); 1 500 KF. Tél : 02 40 72 03 58

■ 46 - Ds petite ville ts services (commerces, médecins, gare SNCF, etc.) à 8 km de Figeac, villa récente (20 ans) comprenant un RdC en pierres de taille avec 2 ch., entrée, débarras, buanderie, bucher et grd garage (3 voit.) et un étage avec salle de séj. avec cheminée et 2 grdes baies vitrées, cuis. avec cuis. intégrée, vaste salle de bain, 3 ch. et balcon. Jardin arboré (pêcher, prunier, cerisiers...) 600 m<sup>2</sup>, zone calme, belle vue sur village ancien. Prix à débattre : 75 U.  
 Tél : 05 62 59 20 05 (J. Pierre, avt 22 H)

■ 55 - Vends presse eau-forte, taille douce, 8 colonnettes, montant en bois, table : 1,60 m sur 0,56 m, rouleaux : 0,92, presse ancienne.  
 Tél : 03 29 70 91 03 le soir

■ 13 - Recherche collègues ayant passé les concours réservés du CAPLP2 Compta et Bureautique et capet d'Économie-Gestion Tél : 04 42 80 90 50 (heures repas et soir)

## Laurent Chemla

**Laurent Chemla, vice-président de l'Association des utilisateurs de l'Internet, développe des logiciels le jour, milite pour la liberté des logiciels la nuit. Face à une utilisation trop figée d'Internet, il a décidé de se lancer dans l'École ouverte de l'Internet pour aider associations, enseignants et tous ceux qui le veulent à appréhender Internet d'une façon différente.**

**Pourquoi mettre en place une formation sur Internet?**

La société doit s'emparer d'Internet. Internet, ce n'est pas que des sites web très léchés ! Il y a aussi la partie courrier électronique, et Usenet, le forum mondial de discussion. Nous voulons que tous puissent y accéder, en toute connaissance de cause. Internet est un outil intéressant, mais pas indispensable ! On a vécu longtemps sans lui ! Un enfant fait une recherche sur la seconde guerre mondiale. Que va-t-il trouver comme info ? Pas forcément ce qu'on attendait. Des sites sont dangereux, la recherche peut fort bien mal tourner, entre les sites révisionnistes voire nazis. Il est indispensable d'apprendre à s'en servir, de comprendre où on va. Les enfants doivent garder un esprit critique sur Internet. Savoir qu'on peut

s'y exprimer, et qu'il n'y a pas de médiateur. L'utilisateur remplace le journaliste pour lui-même. C'est à lui de croiser les informations, de les vérifier. Il n'y a pas de censure. Cette question est cruciale, en particulier pour les établissements scolaires. On ne peut pas prendre cette question par le mépris. Il faut le savoir et agir en conséquence.

**Qu'est-ce que l'École ouverte de l'Internet ?**

L'idée est partie d'une discussion sur un forum, sur la prédominance de Microsoft dans l'enseignement de l'informatique à l'école. Lorsque Bill Gates, le président de Microsoft, a été reçu par le président de la République, je me suis dit qu'il ne fallait pas laisser faire. L'emprise de Microsoft sur le marché des logiciels représente un danger réel contre la liberté



Vincent Fabre

*« L'utilisateur d'Internet joue le rôle d'un journaliste pour lui-même. C'est à lui de croiser les informations, de les vérifier. »*

d'information et d'expression. Sa stratégie commerciale limite l'accès de l'outil informatique et d'Internet à ceux qui en ont les moyens financiers. Il est temps de réagir.

Certaines académies, déjà, ont signé un accord avec Microsoft. Impossible d'installer autre chose que ces logiciels sur les machines couvertes par l'accord. C'est incroyable !

Internet doit être un outil au service de tous. Partage du savoir et des coûts, gratuité de l'information, coopération et bénivolat sont les bases d'Internet et de notre projet. Pour l'instant, l'École ouverte de l'Internet n'a pas d'existence structurée. Ce sera fait en 1999. Il s'agit d'un réservoir de compétence, pour, dans le cadre d'une charte, aider les associations et le milieu de l'enseignement à se former autrement sur Internet.

Nous n'en sommes qu'au début de nos activités, mais la demande est très forte. Des animations sont en cours à L'Isle-Bouchard en Indre-et-Loire, à Sarcelles et Nanterre en Île-de-France, ou la Villette à Paris. D'autres expériences démarrent, comme à Amiens. Mais nous manquons de volontaires pour encadrer ces formations. Si déjà cent cinquante

personnes sont théoriquement prêtes, elles ont la crainte de l'acte de former.

**Quel public vissez-vous ?**

Principalement les associations et les fonctionnaires, car il s'agit d'une action bénévole et que c'est plus facile d'intervenir dans ce cadre plutôt que dans le secteur privé. Les profs d'IUFM, les enseignants, tous ceux qui sont prêts ou ont besoin d'aller sur Internet dans un champ éducatif. Et c'est possible, même sans moyen matériel important. N'importe quelle machine, même une vieille peut faire l'affaire grâce aux logiciels libres.

*Propos recueillis par Guillaume Touzé et Vincent Fabre*

### LOGICIELS LIBRES

Sont appelés logiciels libres les logiciels libres d'utilisation, gratuits, dont le "code source" est accessible et modifiable. Le plus connu est un logiciel système (qui transforme l'ordinateur, simple machine, en outil pratique avec un bureau, des dossiers de rangement...), Linux, propose une alternative à l'équivalent de Microsoft, Windows.

### POUR EN SAVOIR PLUS

**Sur l'École ouverte de l'Internet, connectez-vous sur <http://www.ecole.eu.org>**

**Sur Linux et les logiciels libres, connectez-vous sur <http://www.aful.org>**

**Les sites d'écoles, collèges, lycées sont nombreux. On peut généralement les retrouver en se connectant sur les sites des académies (par exemple <http://www.ac-versailles.fr>)**

**On peut aussi aller faire un tour sur <http://www.adminet.org/graticiels> ou sur <http://www.admiroutes.asso.fr>**

**Sans oublier le site du ministère <http://www.education.gouv.fr> qui donne beaucoup**

**d'informations sur l'évolution des NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication) pour l'éducation. Mais le meilleur moyen de se tenir au courant est de s'abonner à une ou plusieurs listes de diffusion. Vous recevez ainsi les informations directement dans votre boîte aux lettres électronique. La plus généraliste est [rescol-fr](http://rescol-fr), mais il en existe sur tous les sujets d'enseignement, de la pédagogie Freinet à l'alphabetisation des tortues. Le mieux est d'aller voir sur <http://www.cru.fr/listes> pour choisir et s'abonner.**

## LE CONSEIL FÉDÉRAL DU SGEN-CFDT ÉLU À BREST EN MAI 1998



De gauche à droite

**Debout :** Jacqueline Michel, Marie-Jeanne Tournemire, Maurice Bossuat (premier degré), Patrice Brunet, Christian Janin, (second degré) Françoise Lebocey, Guy Profizi, Gilles Deguet, Jacky Raveneau, Françoise Arnaud, Michèle Curnier-Prunier, Pierre Augier (retraités), Claude Azema (commission exécutive), Denis Labro, Bernard Rouhaud, Monique Martin, Pierre-Jean Le Douarin, Albert Gauvin, Raoul Michel, Danielle Dardour, Joël Devoulon, Alain André, Jean-Luc Villeneuve (CE), Max Delpérié, Jean-Jacques Biger (CE), René Grégoire, Alain Gatti, Laurent Sirantoine (CE), Christine Renaud, Sylviane Travaglini, Muriel Sétien, Jean-Paul Bergault (CE), Jean-Marie Moreau, Marcel Schaff, Marie-Paule Chantrelle, Guy Vauchel, Marie-Thérèse Cantineau (AJS).

**Accroupis :** Yves Levesque, Edmée Montagnat, Robert Bouterin, Pascal Taurisson (LP), Michel Debon de Beauregard (CE), Marie-Agnès Rampnoux (CE), Raymonde Piecuch (CE), Dominique Broszkiewicz (ITA-bib) et Jean-Michel Flandrin.

**Absents :** Thierry Cadart, Marc Douaire, Jean-Luc Gatti, Dominique Guibert, Christiane Kowalski, Odile Maurel, Claude Monleau (Enseignement supérieur), Patrice Sanglier, Gérard Thibord (EAP), Roland Tourreau (Recherche), Daniel Villa-Vega.

# 2 1 4 SGENMUT

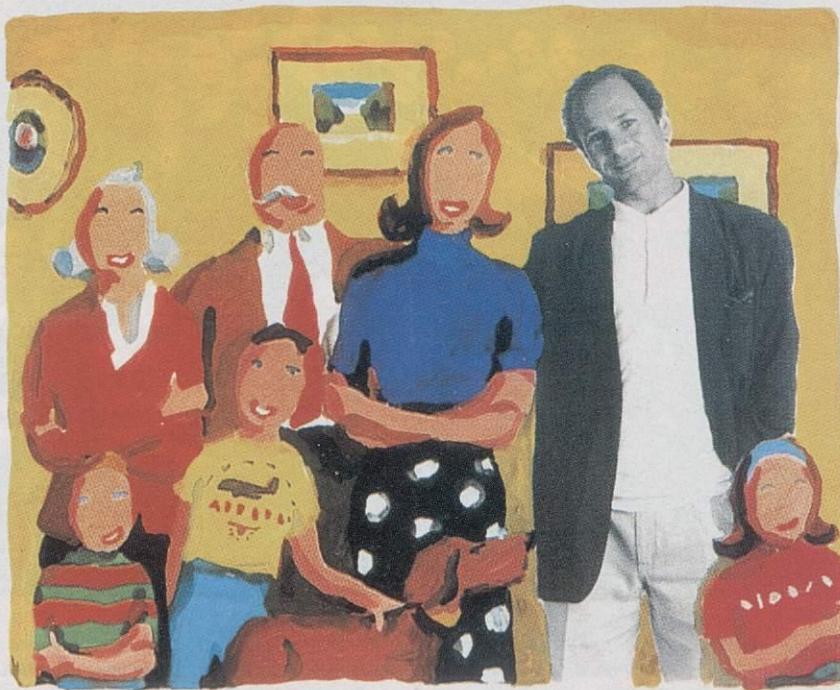
ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRÉ, DES LYCÉES PROFESSIONNELS,  
CONSEILLERS D'ÉDUCATION ET D'ORIENTATION

## Vos mutations sur minitel

- ▶ Remplissez votre fiche syndicale
- ▶ Calculez votre barème en direct
- ▶ Découvrez le résultat dès la fin de la commission

**SGEN CFDT**  
avec vous, l'avenir aujourd'hui

## Prévoyance



# Votre famille est votre bien le plus précieux... Son avenir mérite d'être préservé !

En matière de sécurité et de prévoyance collective, les accords MACIF-CFDT sont basés sur la solidarité. L'effort porte sur une protection en cas de risque individuel ou familial.

Vouloir protéger sa famille, quoi de plus naturel ! A la MACIF, nous pensons que la meilleure protection est celle qui s'adapte aux besoins spécifiques de chaque personne, de chaque famille. C'est pourquoi nous mettons aujourd'hui à votre disposition une gamme complète de contrats de prévoyance performants : des tarifs très compétitifs pour des garanties très larges !

Ainsi, quoi qu'il vous arrive (accident, maladie, invalidité grave ou décès), l'avenir de votre conjoint et de vos enfants est préservé.

Alors, vous qui souhaitez le meilleur pour votre famille, choisissez l'efficacité, la simplicité et la clarté des contrats de prévoyance de la MACIF. N'attendez pas ! Contactez vite nos conseillers dans l'un des 500 points d'accueil mis à votre disposition. A la MACIF, se protéger c'est facile !

# MACIF

